

Vol de mon sac d'internat dans le lycée où j'étudis

Par **smeagol**, le **26/01/2008** à **21:23**

Le 21/01/2008 entre 16h et 18h , on ma volé mon sac d'internat qui était dans mon casier fermé avec mon cadenas dans l'enceinte du lycée , je suis aller à la police et j'ai une main courant , doit-je porter plainte contre mon proviseur comme responsable du vol et atteinte à ma sécurité ?

Par jeetendra, le 27/01/2008 à 11:59

bonjours, c'est votre etablissement qui est responsable, envoyez une copie de la main courante au proviseur, en evaluant votre prejudice, justificatif à l'appui, cordialement